

WEBINAIRE ATELIER DES LIEUX DE DIFFUSION / DIRECTION

Lundi 11 mai 2020 / 10h-12h

Contexte : Dans cette période de crise sanitaire, les lieux de diffusion sont dans l'attente des annonces du gouvernement pour savoir quelles vont être les conditions de réouverture des lieux. Cette attente est complexe car sans indication difficile d'établir un plan de réouverture au public.

Cibles : Direction des lieux de diffusion adhérents à Grand Bureau

OBJECTIF(S) DE L'ATELIER « DE LA PRODUCTION ARTISTIQUE » #1

- Echanger entre pairs sur les problématiques et les besoins de chacun.e dans le contexte de la crise actuelle
- Identifier des pistes d'action concrètes à mettre en œuvre avec le réseau

PARTICIPANT.E.S

- Nombre de participant.e.s : 14

- Liste des participants :

Prénom	NOM	Structure	Aperçu fonction
Samuel	ARNOUX	LA CORDONNERIE	Directeur(trice)
Jean François	BRAUN	SMAC 07	Directeur(trice)
Ludivine	CHOPARD	LE BRISE GLACE	Directeur(trice)
Hélène	DILLIES	LA BOBINE	Coordinateur(trice)
Quentin	DUFOREAU	CHROMATIQUE	Responsable de communication, Programmateur(trice)
Franck	GUSCIONI	KRASPEK MYZIK	Programmeur(trice), Coordinateur(trice)
François	JOLIVET	L'ÉPICERIE MODERNE	Programmeur(trice), Directeur(trice)
Frédéric	LAPIERRE	LA BELLE ELECTRIQUE	Directeur(trice)
Benjamin	PETIT	MARCHÉ GARE	Programmeur(trice), Coordinateur(trice)
Thierry	PILAT	LE FIL	Directeur(trice)
Vincent	PRADIER	LA COUVEUSE - MPT	Directeur(trice)
Thomas	PRIAN	SMAC LES ABATTOIRS	Directeur(trice), Programmeur(trice)
Laurence	Tadjine	AMPERAGE	Directrice
Clément	TERRADE	CHÂTEAU DU ROZIER	Gérant(e)

METHODOLOGIE(S) DE TRAVAIL

1/ Les actualités du secteur : volet fonds d'aides notamment critères pour fond régional (code APE), social (chômage partiel), etc...

2/ Vos problématiques à court, moyen et long terme

3/ Nos actions collectives possibles

SYNTHESE

- Besoins et problématiques identifiés : [à consulter directement ici](#) sur le « paperboard virtuel » rempli pendant la session.

- Synthèse des actions prioritaires à mettre en œuvre :

- 1) Travailler à une distinction des protocoles sanitaires entre les différents espaces de diffusion ou d'accueil des artistes : salle, plein air, résidences, studios, etc... Cette distinction doit être également s'opérer en fonction de la taille des lieux de diffusion.
- 2) Quelle responsabilité portée par les lieux de diffusion lors de l'accueil des publics (ERP) et des salariés (ERT). Besoin de mieux connaître le niveau de responsabilité engagé.
- 3) Achats en commun des gels hydro-alcoolique, masques, lingettes désinfectantes pour réduire les coûts d'achat.
- 4) Gestion des contrats de cession en cours et à venir sur la période : clause Covid 19, montant des acomptes, clause d'annulation / de report, clause de solidarité pour la survie de la chaîne.
- 5) Position des différentes collectivités par rapport aux aides publiques (fonctionnement et au projet) dans le cadre de la crise : travail à une position commune, besoin de clarté sur la ligne choisie
- 6) Construire un fond de solidarité à l'échelle de la filière
- 7) Travailler à un plan de relance / résistance à l'échelle de la filière

RESSOURCES

- Ressources utilisées / évoquées :

- [Etude commandée par Audiens « La Culture et le déconfinement Covid-19 »](#) (avril 2020)
- [Aide à la reprise d'activités et à la réouverture au public des salles de spectacle](#) (19 mai 2020)